

# Certificats individuels professionnels produits phytopharmaceutiques



## Certiphyto

Pour qui? :

- Tous les professionnels exerçant une activité en lien avec les produits phytopharmaceutiques, quel que soit leur statut ou leur secteur d'activité ont l'obligation de détenir le Certiphyto.

Voies d'obtention

- Formation avec vérification de connaissances
- Test seul de vérification de connaissances
- Diplôme ou titre de moins de 5 ans

5 Certificats possibles

- Opérateur
- Décideur en entreprise non soumise à agrément
- Décideur en entreprise soumise à agrément
- Mise en vente, vente
- Conseil

Financement

- Organismes financeurs: OCAPAT ; VIVEA...
- Employeur
- Personnel

**CERTIPHYTO :**  
UN CERTIFICAT POUR SECURISER  
L'USAGE DES PRODUITS  
PHYTOPHARMACEUTIQUES



**certiphyto**  
Certificat individuel professionnel  
produits phytopharmaceutiques



Objectifs de la formation

Le CERTIPHYTO a pour objectifs de s'assurer que son titulaire soit capable :

- d'identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques tant pour les personnes que pour l'environnement,
- de mettre en place des mesures de prévention par des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits en limitant les risques et leurs impacts.

Organisation de la formation

Détail des séquences	Objectifs spécifiques	Modalités d'évaluation
Réglementation et sécurité environnementale	S'approprier les éléments réglementaires liés aux produits (de l'achat à la gestion des effluents et des déchets) Comprendre et appréhender les risques pour l'environnement liées à l'utilisation des produits	<b>QCM collectif</b>
Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public	Comprendre et appréhender les risques pour la santé liés aux produits Identifier les mesures de prévention adéquates	<b>QCM collectif</b>
Réduction de l'usage, méthodes alternatives	Identifier les pratiques et les aménagements en vue de limiter la dispersion des produits Identifier les pratiques permettant de réduire l'utilisation des produits	<b>QCM collectif</b>
QCM	Vérification des connaissances	

Validité du certificat : 5 ans

Renouvellement : 6 à 3 mois avant la date d'échéance